



## BAREME D'HONORAIRES

Mis à jour le 1<sup>er</sup> JANVIER 2020

ADMINISTRATIONS DE BIENS		
Prestation principale de gestion	Pour les locaux d'habitation ou mixte (loi du 6 juillet 89), locaux meublés, locaux commerciaux, locaux professionnels et autres locaux.	9 % TTC des sommes encaissées.
Prestations particulières	Frais administratifs Dossier contentieux (huissier, avocat) Déclaration dossier sinistre GLI, vacances, dégradations Dossier sinistre assurance : eau, incendie, vandalisme... Etat préparatoire à la déclaration de revenus fonciers	2.00 € TTC mensuel 96.00 € TTC 96.00 € TTC 96.00 € TTC 30.00 € TTC
Garanties locatives	Loyers impayés et dégradations immobilières Vacance locative trois mois (seulement sur anciens contrats) Vacance locative six mois (seulement sur les anciens contrats)	2.95 % TTC des loyers et charges encaissées 4.10 % TTC des loyers et charges encaissées 5.00 % TTC des sommes encaissées
HONORAIRE DE LOCATION		
Prestation principale de gestion pour les locaux d'habitation ou mixte (loi du 6 juillet 89), locaux meublés, locaux commerciaux, locaux professionnels et autres locaux.	Entremise de négociation (uniquement à la charge du bailleur) Le calcul des honoraires d'entremise de négociation est effectué en cumulant les tranches.  Visite constitution du dossier locataire, rédaction du bail à la charge du bailleur  Visite constitution du dossier locataire, rédaction du bail à la charge du locataire  Etat des lieux à la charge du bailleur Etat des lieux à la charge du locataire	Logement de 0 à 40 m <sup>2</sup> : 2 € TTC /m <sup>2</sup> Logement de 41 à 55 m <sup>2</sup> : 1 € TTC /m <sup>2</sup> Logement de 56 à 80 m <sup>2</sup> : 0.5 € TTC/m <sup>2</sup> Logement supérieur à 80 m <sup>2</sup> : 0.5 € TTC /m <sup>2</sup>  Logement de 0 à 40 m <sup>2</sup> : 8 € TTC /m <sup>2</sup> Logement de 41 à 55 m <sup>2</sup> : 6 € TTC /m <sup>2</sup> Logement de 56 à 80 m <sup>2</sup> : 5.5 € TTC/m <sup>2</sup> Logement supérieur à 80 m <sup>2</sup> : 5 € TTC /m <sup>2</sup>  Logement de 0 à 40 m <sup>2</sup> : 8 € TTC /m <sup>2</sup> Logement de 41 à 55 m <sup>2</sup> : 6 € TTC /m <sup>2</sup> Logement de 56 à 80 m <sup>2</sup> : 5.5 € TTC/m <sup>2</sup> Logement supérieur à 80 m <sup>2</sup> : 5 € TTC /m <sup>2</sup>  3.00 € TTC /m <sup>2</sup> 3.00 € TTC /m <sup>2</sup>
HONORAIRE DE SYNDIC		
Gestion Courante incluse dans le forfait annuel	Pour les immeubles de moins de 8 lots Pour les immeubles de plus de 9 lots	Forfait à 1200.00 € TTC 145.00 € TTC du lot
Vacation horaire	Heures ouvrables Hors heures ouvrables	Entre 48 et 96 € TTC de l'heure Entre 57 et 105 € TTC de l'heure
Prestations diverses	Mise en demeure Délivrance du carnet d'entretien Dossier de vente pré-état daté (loi Alur) Tirage de document à l'unité	60.00 € TTC 36.00 € TTC 190.00 € TTC 0.15 € TTC
Prestations individuelles :	état daté, location de salle et prestations variables	Sur demande, consulter le catalogue détaillé à votre disposition à l'accueil.
HONORAIRES DE TRANSACTION		
Pour un prix de vente exprimé en honoraire agence inclus à la charge du vendeur	Inférieur à 30 000.00 €	Forfait à 3000.00 € TTC
	Compris entre 30 001 € et 50 000 €	Forfait à 4000.00 € TTC
	Compris entre 50 001 € et 75 000 €	Forfait à 6000.00 € TTC
	Compris entre 75 001 € et 100 000 €	Forfait à 7000.00 € TTC
	Compris entre 100 001 € et 120 000 €	Forfait à 8000.00 € TTC
	Compris entre 120 001 € et 150 000 €	Forfait à 10 000.00 € TTC
	Compris entre 150 001 € et 200 000 €	Forfait à 12 000.00 € TTC
	Compris entre 200 001 € et 250 000 €	Forfait à 13 000.00 € TTC
	Compris entre 250 001 € et 300 000 €	Forfait à 15 000.00 € TTC
	Supérieur à 300 001 €	5 % TTC du prix de vente
	Lots annexes (parking, cave)	Forfait à 2000.00 € TTC
HONORAIRES D'ESTIMATION		
	Pour une villa	200.00 € HT
	Pour un appartement	150.00 € HT

L'ensemble des tarifs s'entend au taux de TVA en vigueur au moment de la facturation

## DOMIANS IMMOBILIER- SAS SODESCO

Siège social : 15 avenue Albert Einstein CS 80013 66028 Perpignan Cedex, représentée par Monsieur Hebrard Jérôme agissant en qualité de Président, titulaire de la carte professionnelle N° 66012016000005990 délivrée par la CCI des PO. Enregistrée au registre des commerces et des sociétés sous le numéro B 404 328 932. Caisse de garantie Galian 89 rue de la Boétie 75008 Paris.

Établissement secondaire : 6 rue de la République 66000 Perpignan